Bienvenue à bord de votre véhicule hybride

La description du système, décliné dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**
De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.
Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Les informations contenues dans ce document **annulent** et/ou **remplacent** celles données dans la notice de base.
Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

Sommaire

Système véhicule hybride : présentation F.4
Système véhicule hybride : fonctionnement F.8
Recommandations importantes F.11
Témoins lumineux F.12
Afficheurs et indicateurs F.14
Ordinateur de bord : messages d'anomalies de fonctionnement F.17
Ordinateur de bord : messages d'alerte F.18
Réglages des faisceaux F.19
Réservoir carburant F.20
Mise en service, arrêt du système hybride : véhicule avec carte F.21
Conseils de conduite, Eco conduite F.24
Boîte de vitesses automatique F.25
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation F.28
Niveau d'huile moteur : généralité F.29
Niveau d'huile moteur : appoint, remplissage, vidange moteur F.30
Niveaux, filtres F.32
Batterie secondaire « 12 volts » F.36
Crevaison, roue de secours F.38
Kit de gonflage des pneumatiques F.41
Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes F.44
Batterie secondaire « 12 volts » : dépannage F.47
Remorquage, dépannage F.50
Identification moteur F.52
Caractéristiques moteurs F.53

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : présentation (1/4)

1 Batterie secondaire « 12 volts »

2 Batterie de traction « 230 volts »

3 Câblage de puissance électrique de couleur orange

4 Moteur électrique

5 Moteur thermique

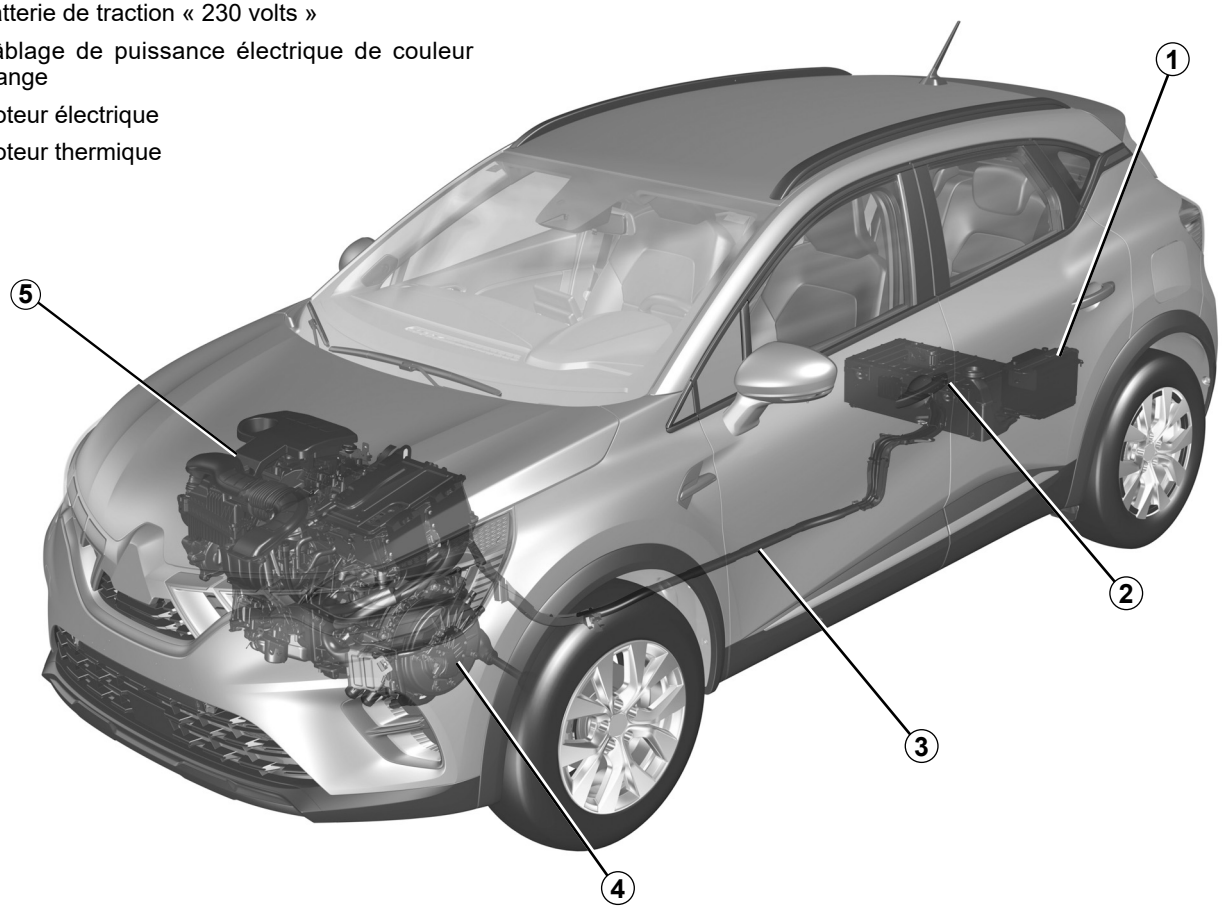

59085

HVSF23E2

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : présentation (2/4)

Le système du véhicule hybride utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « 230 volts ».

Batteries

Le véhicule hybride possède deux types de batterie :

– une batterie de traction « 230 volts » ;

– une batterie secondaire « 12 volts ».

Batterie de traction « 230 volts »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

– pendant les phases de décélération du véhicule ;

– lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

Batterie secondaire « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie secondaire « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Nota : la batterie secondaire « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système hybride.



Le système électrique du véhicule hybride utilise une tension continue d'environ 230 volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 230 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : présentation (3/4)

Ⓐ

33436

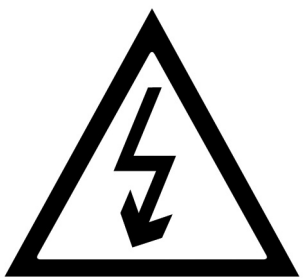

Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

59078

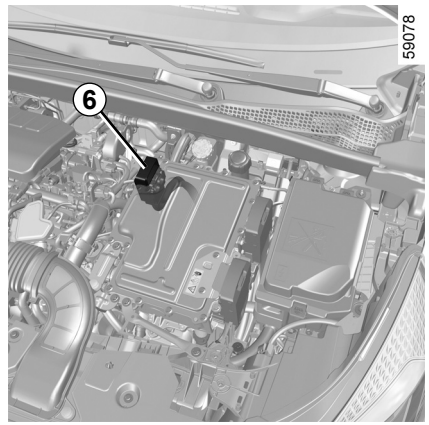

Circuit électrique « 230 volts »

Le circuit électrique « 230 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange ***6*** et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : présentation (4/4)

Bruit

Les véhicules hybrides sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique.

Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...), mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système hybride (refroidissement de la batterie de traction).

Votre véhicule hybride étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES.

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement.

Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : fonctionnement (1/3)

Le système hybride sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...), des conditions de circulation et du mode de conduite choisi (reportez-vous au paragraphe « MULTI-SENSE » en chapitre 3 de la notice de base).

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Indicateur flux d'énergie *1*

Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur ***1*** représente les flux d'énergie entre :

–  le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;

–  le moteur thermique ;

–  les roues.

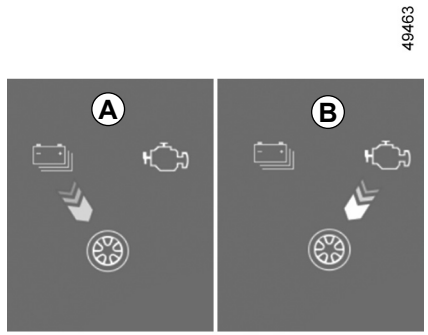

La couleur des flux varie :

– en bleu : énergie électrique ;

– en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

Flux *A* « Traction électrique »

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux *B* « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : fonctionnement (2/3)

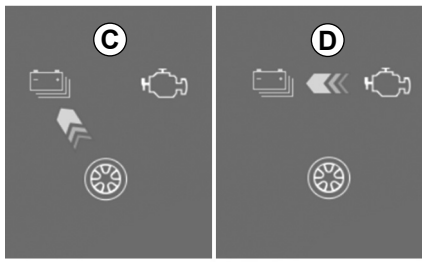

49497

Flux *C* « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux *D* « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux ***A*** et du flux ***B*** vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).

Cas particulier

Lorsque la batterie de traction atteint un niveau de charge maximal, le frein moteur se trouve temporairement réduit.

Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

HVSF23E2

SYSTÈME VÉHICULE HYBRIDE : fonctionnement (3/3)



Mode de fonctionnement tout électrique

Le témoin ***2*** **EV** affiché au tableau de bord, vous informe que le système hybride utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

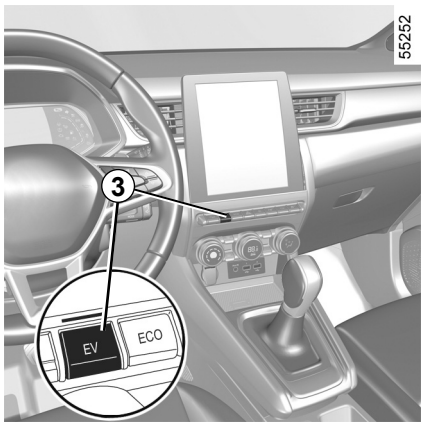

Lorsque le système hybride utilise le moteur thermique avec ou sans le moteur électrique pour le déplacement du véhicule, il est possible de basculer manuellement en mode tout électrique.

Ce mode est accessible si :

– la batterie de traction est suffisamment chargée ;

– la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h environ.

Appuyez sur le contacteur ***3***.

Le témoin du contacteur ***3*** s'allume et le témoin ***2*** **EV** est affiché au tableau de bord.

Sinon, le message « EV indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Un nouvel appui sur le contacteur ***3*** désactive le mode tout électrique.

Le témoin du contacteur ***3*** s'éteint.

Le témoin ***2*** **EV** ne s'affiche plus au tableau de bord lorsque le véhicule passe en mode hybride et que le moteur thermique démarre.

Nota : lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule bascule automatiquement en mode hybride et le moteur thermique démarre :

l'extinction du témoin ***2*** **EV** au tableau de bord et du témoin du contacteur ***3*** vous le confirment.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.
Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.
Ne touchez jamais les composants « 230 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

– ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
– en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.
Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.
Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➥ F.50.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « 230 volts » au nettoyeur haute pression.
Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

TÉMOINS LUMINEUX (1/2)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

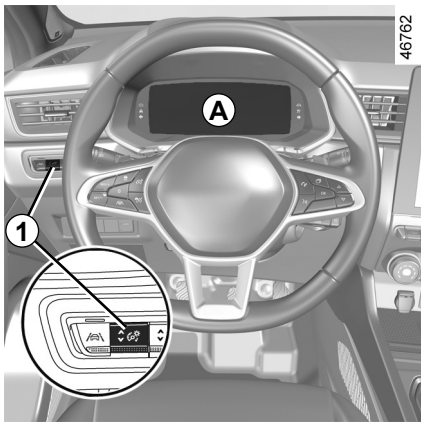

Tableau de bord *A* : il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur.

Appuyez ou levez le contacteur ***1*** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non-respect de cette préconisation risque d'endommager le véhicule.

Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître. Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.

Témoin de charge de la batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique ➥ F.47.

Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin , il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➥ F.14.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/2)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer ➥ F.8.

Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord.

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation.

Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

HVSF23E2

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/3)



Tableau de bord *A*

Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Niveau de batterie de traction « 230 volts » restant *1*

Niveau batterie de traction bas

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

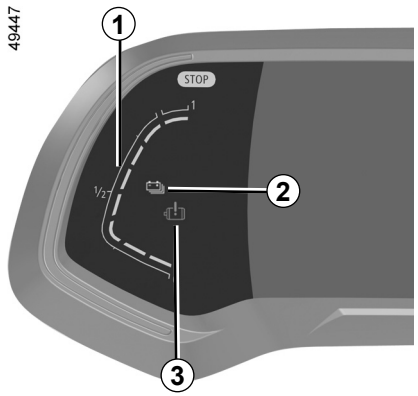

Le témoin ***2*** s'affiche en jaune pour vous en avertir. Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système hybride jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez-vous sans couper le contact jusqu'à ce que le témoin ***2*** repasse en bleu.

Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente. Un signal sonore retentit et le témoin ***3*** s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation. Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins. Ceci afin de recharger la batterie de traction.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/3)

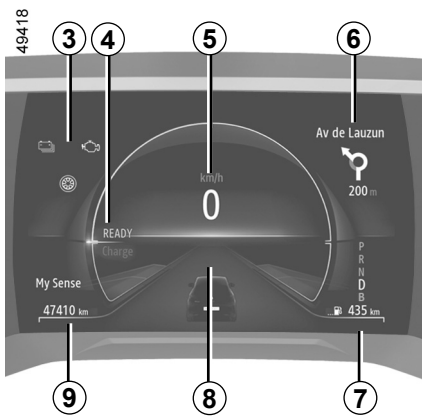

Indicateur flux d'énergie *3* ➥ F.8

Message véhicule prêt à rouler *4*
Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur de vitesse *5*

Informations multimédia *6*
Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...).
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

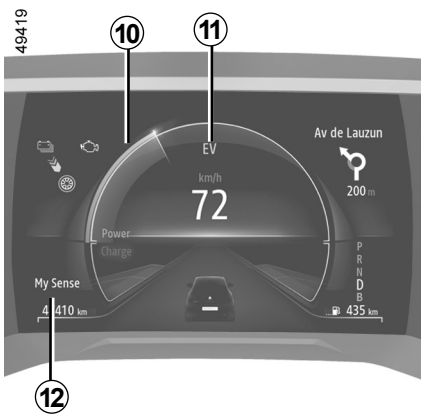

Autonomie prévisible avec le carburant restant *7*

Ordinateur de bord *8*

Totaliseur général *9*

Économètre *10* ➥ F.24

Témoin du mode de fonctionnement électrique *11*
Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Mode de conduite sélectionné *12*

Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « MULTI-SENSE » en chapitre 3 de la notice de base.

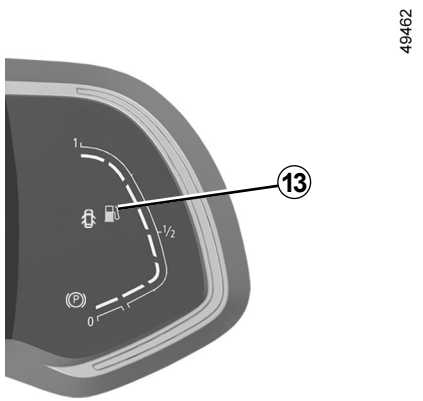

Indicateur de niveau de carburant *13*

Si le niveau est au minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Quel que soit le niveau de batterie restant, faites le plein rapidement. En cas de panne sèche, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant. Sinon le mode hybride restera indisponible.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/3)



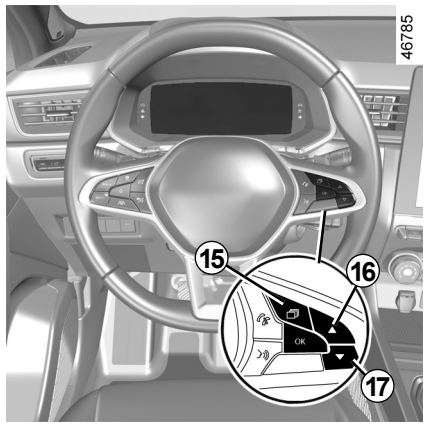

Affichage de la température du moteur thermique *14*

Appuyez sur le contacteur ***15*** pour atteindre la zone ***B*** et faites des appuis successifs sur le contacteur ***16*** ou ***17*** jusqu'à l'affichage de l'indicateur.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque, en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.
Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin STOP et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne le remettez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après :

Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« panne électrique DANGER »	Indique une panne du système électrique.

RÉGLAGE DES FAISCEAUX

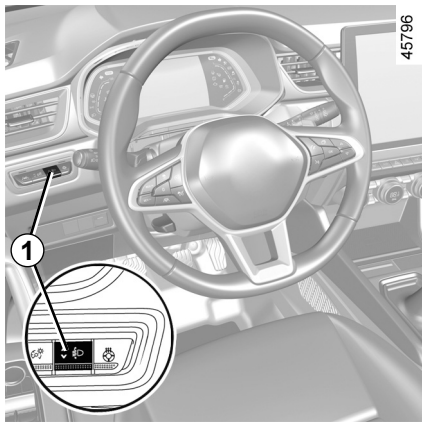

Le contacteur ***1*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur ***1*** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant véhicule, à chaque mise sous contact, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur ***1***.

	Exemples de position de réglage de la commande *1* en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Tous les sièges occupés	1
Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3
Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge	4

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande ***1*** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :

48 litres environ.

Pour plus d'informations sur le remplissage carburant, reportez-vous au paragraphe « Réservoir carburant » en chapitre 1 de votre notice de base.

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE : VÉHICULE AVEC CARTE (1/3)

58609



Mise en service du système hybride

Pour effectuer la mise sous contact, la carte doit être dans la zone de détection ***1***.

– Positionnez le levier de la boîte de vitesses en position **P** ;

– appuyez sur la pédale de frein ;

– appuyez sur le bouton ***2***. Le message READY s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

55220

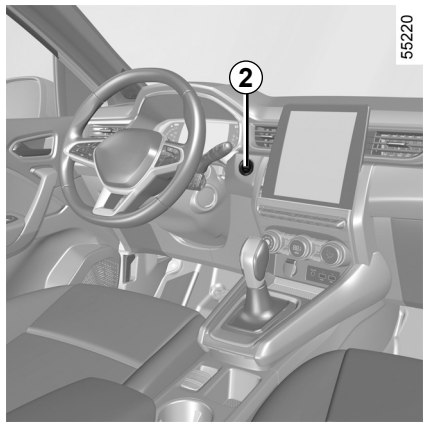

Particularités

– Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;

– dans certains cas, il sera nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage ***2*** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Afin de préserver la batterie 12 V, le groupe moteur se coupe automatiquement au bout de 15 minutes environ si le véhicule est resté immobilisé, que la ceinture conducteur n'a pas été bouclée et que l'arrêt du moteur n'a pas été demandé par un appui sur le bouton ***2***.

Si besoin, vous pouvez redémarrer le moteur par un appui sur le bouton ***2***.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE : VÉHICULE AVEC CARTE (2/3)

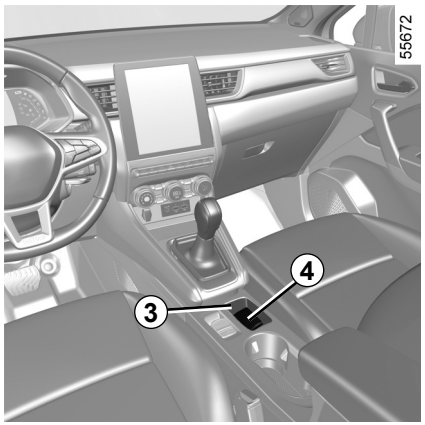

Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton ***2*** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la carte, batterie secondaire 12 V déchargée… ;

– proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo…) ;

– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte ***4*** (côté bouton) sur la zone de dépose ***3***. Appuyez sur le bouton ***2*** pour effectuer la mise sous contact du véhicule. Le message s'éteint.

Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non-autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

MISE EN SERVICE, ARRÊT DU SYSTÈME HYBRIDE : VÉHICULE AVEC CARTE (3/3)

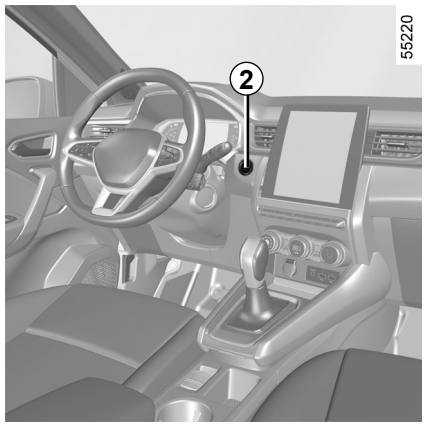

Arrêt du système hybride

À l'arrêt du véhicule, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Véhicule à l'arrêt, levier positionné sur **P**, appuyez sur le bouton ***2*** : le contact se coupe, le message READY s'éteint au tableau de bord.

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le contact est bien coupé.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton ***2***.

Contact coupé, les accessoires (radio…) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Cas particulier

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « Moteur actif Couper contact » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

– la ceinture conducteur est débouclée ;

– le capot est ouvert ;

– la porte conducteur est ouverte.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule. La coupure du contact entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs...

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La consommation en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

– l'indicateur de style de conduite ;

– le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;

– l'indicateur d'accélération Eco ;

– le mode de conduite « ECO ».

Pour plus d'informations sur l'utilisation de ces fonctions, reportez-vous au chapitre 3 de votre notice de base.

Pour les véhicules hybrides, vous disposez également de l'économètre.

La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.



Économètre

(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation *A* bleue
« récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation *B*
« consommation d'énergie »

La couleur de l'économètre varie :

– **en vert :** zone conseillée pour limiter la consommation d'énergie. En mode tout électrique ou hybride, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule. C'est la zone ECO ;

– **en blanc :** zone de consommation importante d'énergie.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)

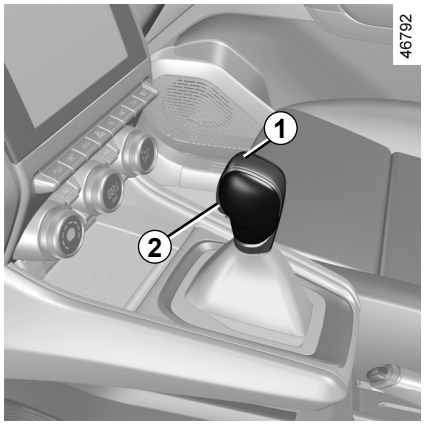

Levier de sélection *1*

P : parking
R : marche arrière
N : point mort
D : mode automatique
B : marche avant avec freinage régénératif augmenté

L'afficheur ***4*** au tableau de bord vous informe de la position engagée du levier de sélection ***1***.

Nota : appuyez sur le bouton ***2*** pour :
– sortir de la position **P** ;
– passer de la position **D**, **B** ou **N** vers **R** ou **P** ;
– passer de la position **D** vers **B**.

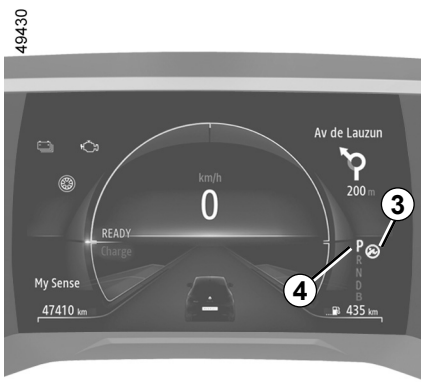

Mise en route

Véhicule à l'arrêt, levier de sélection ***1*** en position **P**, démarrez le véhicule. Le message READY s'allume au tableau de bord.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage ***2***.

Pied sur la pédale de frein (le témoin ***3*** sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

L'affichage du voyant READY au tableau de bord vous indique que le système hybride est en service et prêt au roulage ➥ F.21.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)

Conduite en mode automatique

Engagez le levier ***1*** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode B

Ce mode permet de conduire avec un frein moteur régénératif plus important. En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi le moteur électrique génère un courant plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode **B**, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC…), « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D**, **R** ou **B**.

Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Vérifiez que le témoin **P** au tableau de bord soit bien activé avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.
Assurez-vous que le frein de parking est serré.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.
Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.
Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.
Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– **en roulant,** si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
– **dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique** ➥ F.50.

La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

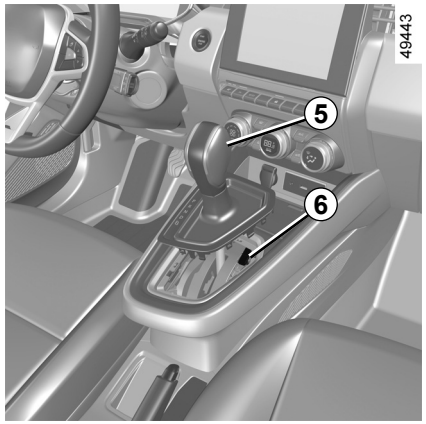

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclippez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir ***5*** et appuyez simultanément sur le bouton ***6*** du levier afin de déverrouiller le levier et de passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

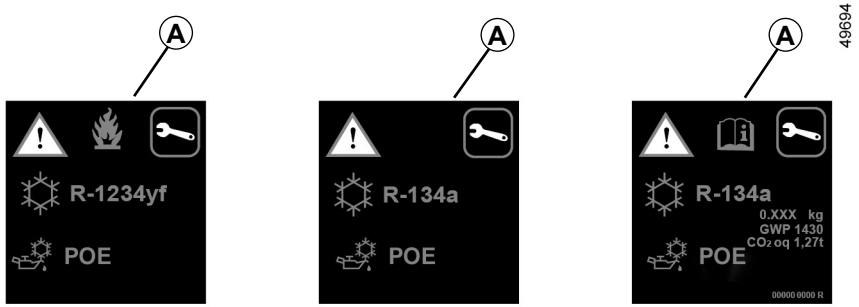

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***A*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***A*** dépendent du véhicule.

N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Type du fluide frigorigène

Type d'huile du circuit de climatisation

Produit inflammable

Consultez la notice d'utilisation

Maintenance

x.xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x, xxt	La quantité en poids et en équivalent CO2.

HVSF23E2

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur thermique consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

49645

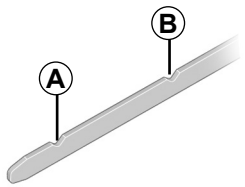

– Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
– enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
– sortez la jauge de nouveau ;
– lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » ***A*** ni dépasser le « maxi » ***B***.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage ***B*** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

HVSF23E2

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (1/2)

59079

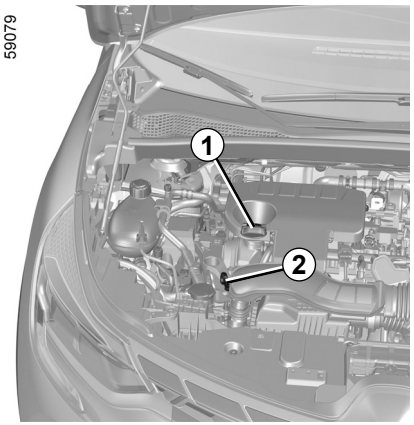

Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Procédez dans l'ordre suivant :

– dévissez le bouchon ***1*** ;

– rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « **MINI** » et le « **MAXI** » de la jauge ***2*** est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;

– attendez **20 minutes** environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;

– vérifiez le niveau à l'aide de la jauge ***2*** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Ne dépassez pas le niveau « **MAXI** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon ***1*** et la jauge ***2***.

Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange moteur (2/2)

Vidange moteur

Périodicité

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du minimum, ni au-dessus du maximum de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile : attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAUX, FILTRES (1/4)

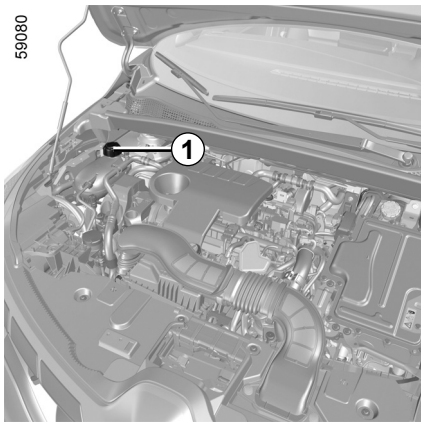

Liquide de refroidissement du moteur thermique

Contact coupé et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement ***1***.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur thermique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

– une protection antigel ;

– une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.

Risque de brûlures.

NIVEAUX, FILTRES (2/4)

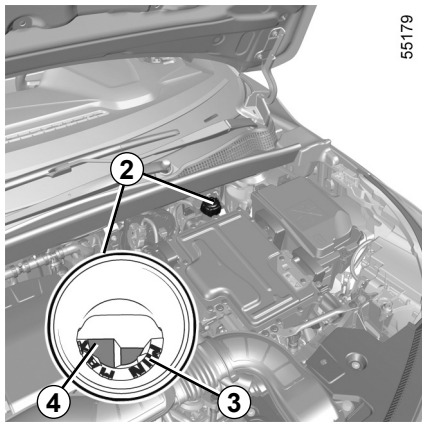

55179

Liquide de refroidissement du système de traction électrique

Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Lecture du niveau

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement ***2***.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MIN » ***3*** et « MAX » ***4*** indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.

Risque de brûlures.

HVSF23E2

NIVEAUX, FILTRES (3/4)

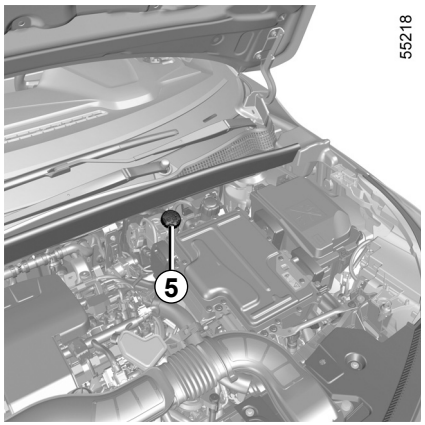

Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait contact coupé et sur sol horizontal.

Niveau *5*

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

HVSF23E2

NIVEAUX, FILTRES (4/4)

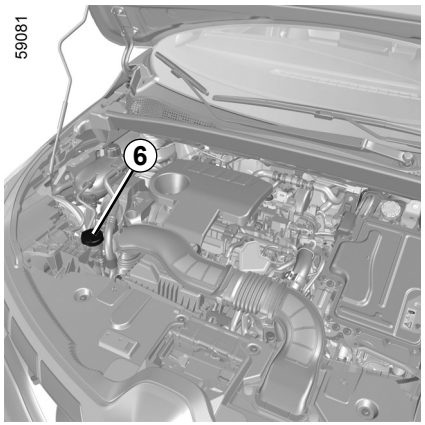

Réservoir lave-vitres

Remplissage

Contact coupé, ouvrez le bouchon ***6***. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➥ F.21.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle…) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

HVSF23E2

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » (1/2)

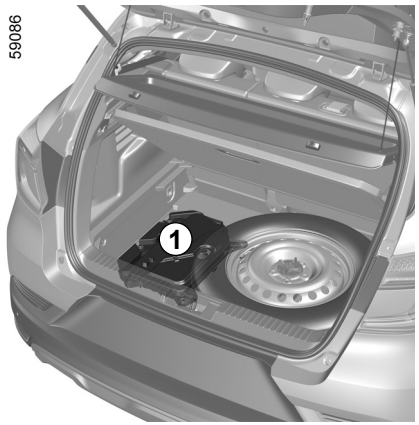

La batterie secondaire « 12 volts » ***1*** est située dans le coffre du véhicule hybride : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.

L'état de charge de la batterie secondaire « 12 volts » ***1*** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

– lorsque la température extérieure baisse ;

– après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;

– après une période de stationnement prolongée.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie secondaire « 12 volts » (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » (2/2)

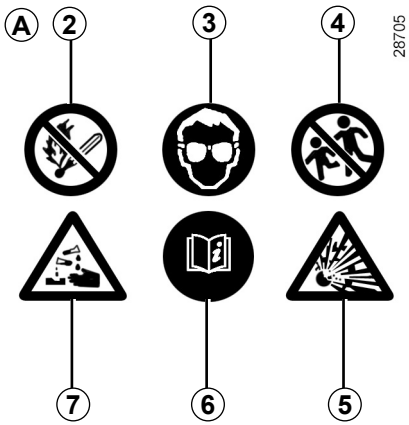

Étiquette *A*

Respectez les indications portées sur la batterie :

2 flammes nues interdites et défense de fumer ;
3 protection obligatoire de la vue ;
4 tenir éloigné des enfants ;
5 matières explosives ;
6 se reporter à la notice ;
7 matières corrosives.

Il est interdit de débrancher la batterie secondaire « 12 volts ».

Risque de brûlures par chocs électriques.

HVSF23E2

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/3)

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez :

– d'un kit de gonflage des pneumatiques situé dans le bac sous le tapis de coffre ou, suivant véhicule, dans le vide-poches de la porte arrière gauche. Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5 de la notice de base ;

– d'une roue de secours ou de pneumatiques autoréparants (reportez-vous aux pages suivantes).

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord.

Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

– ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule ;

– remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine ;

– durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue ;

– le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage ;

– si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/3)

55614

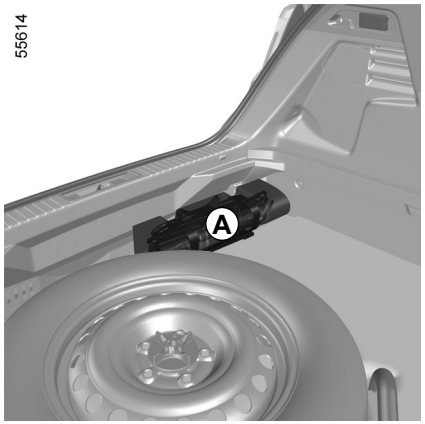

Bloc outils *A*

La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule. Le bloc outils ***A*** est maintenu par des sangles sous le tapis de coffre.

Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Outils » en chapitre 5 de la notice de base.

59088



Roue de secours *B*

Pour y accéder :

– ouvrez la porte de coffre ;

– soulevez le tapis de coffre et rabattez-le entre la banquette arrière et le bac de rangement ;

55603

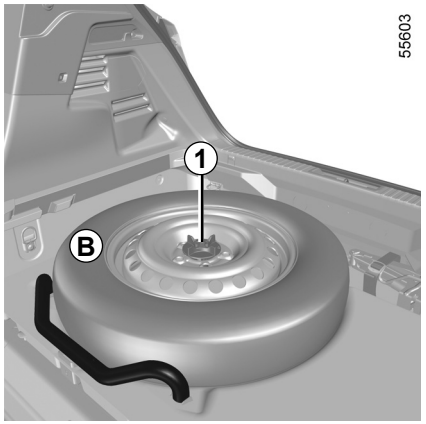

– dévissez l'écrou ***1*** pour libérer la roue de secours ***B*** ;

– retirez la roue de secours ***B*** ;

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CREVAISON, ROUE DE SECOURS (3/3)



– posez la roue crevée dans le coffre (position ***C***).

Pour plus d'informations sur le remplacement de la roue, reportez-vous au chapitre 5 de la notice de base.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement ***A*** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc ***B*** du pneumatique…

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau…).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)

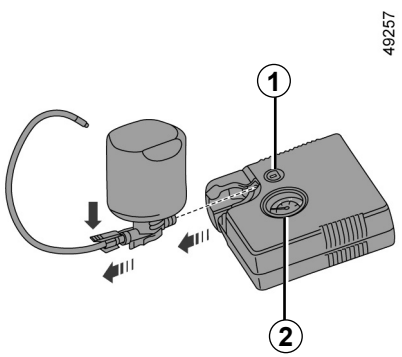

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➥ F.12.

Moteur tournant, frein de parking serré :

- déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ;
- après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre ***2***).

  Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre ***2*** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute ;
- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton ***1***.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

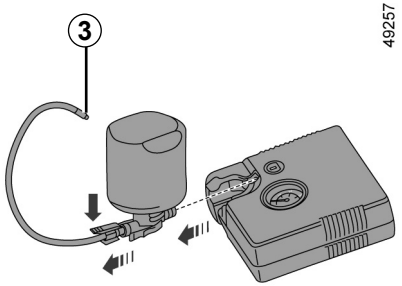

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille ***3*** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
– À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
– Rangez le kit.
– Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.
Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/3)

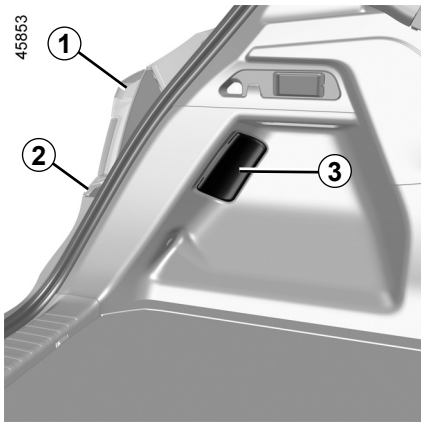

Feu de position/stop à LED *1*

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction *2*

– Ouvrez la porte de coffre ;

– retirez la garniture ***3*** ;

– pour le feu droit, écartez le conduit ***4*** pour atteindre l'écrou ***5*** ;

– dévissez l'écrou ***5*** ;

– de l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière ;

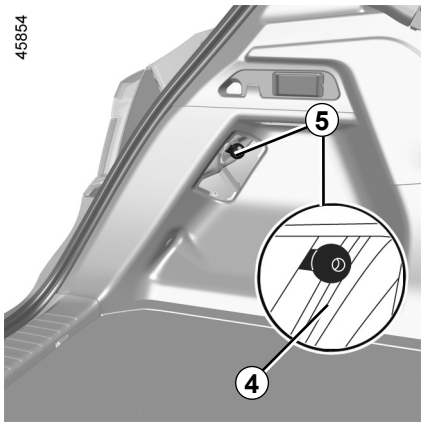

– démontez le porte-lampe ***6*** en le dévissant d'un quart de tour puis remplacez la lampe.

Type de lampe : WY16W.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

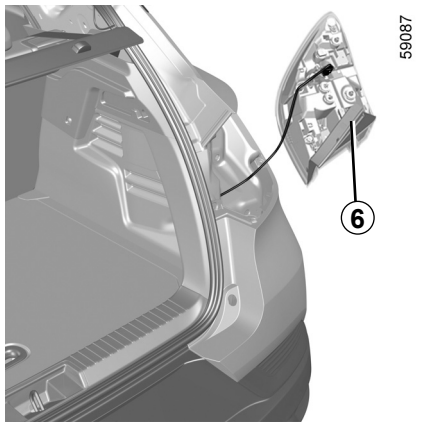

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Lors du remontage du feu droit, assurez-vous que le conduit ***4*** soit bien replacé dans sa position d'origine.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/3)



Feux de brouillard et de recul à LED *7*

Consultez un Représentant de la marque.

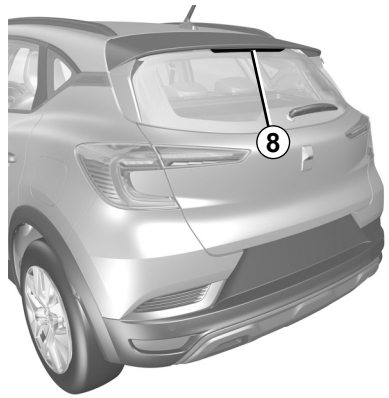

Troisième feu stop à LED *8*

Consultez un Représentant de la marque.

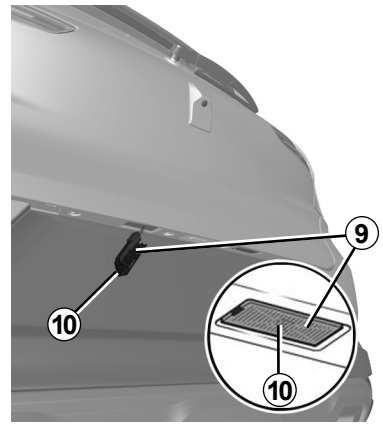

Éclaireurs plaque d'immatriculation *9*

– Déclippez l'éclaireur en pressant la languette ***10*** ;

– retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/3)

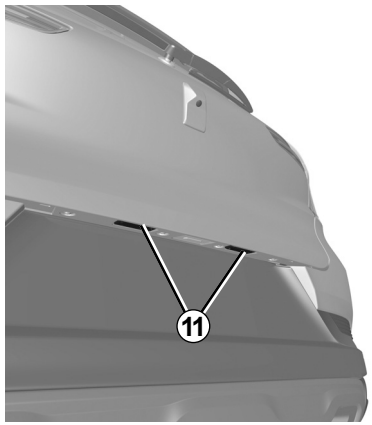

Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED *11*

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.



Répétiteurs latéraux à LED *12*

(suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

HVSF23E2

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (1/3)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Si le niveau de la batterie secondaire « 12 volts » est trop faible, il est possible d'utiliser la batterie d'un autre véhicule pour effectuer le réveil et la mise en service du système hybride ➥ F.21.

La batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : « 12 volts ». La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

N'utilisez pas votre véhicule hybride pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie secondaire « 12 volts » d'un véhicule hybride est insuffisante pour cette opération.
Risque d'endommagement du véhicule.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé ➥ F.21.

HVSF23E2

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (2/3)

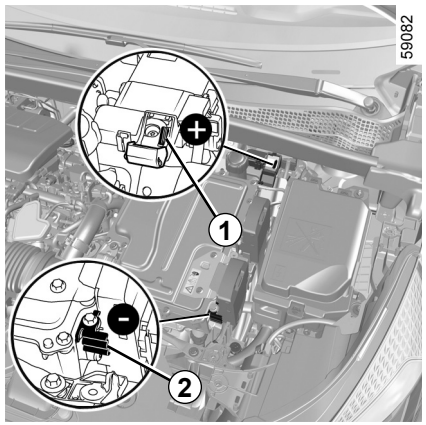

Bornes déportées

Utilisez le **bornier *1*** (+) et le **bornier *2*** (–) dans le compartiment moteur.

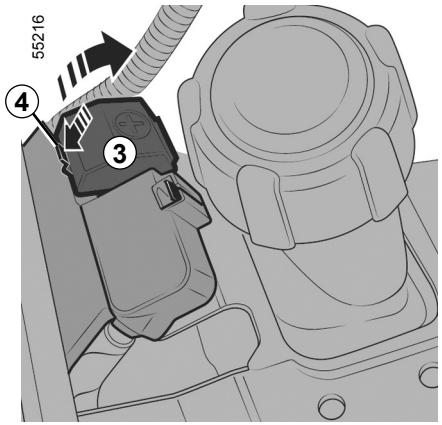

Nota : ouvrez le couvercle ***3*** du **bornier *1*** (+) en appuyant sur le bouton ***4*** suivant flèche.

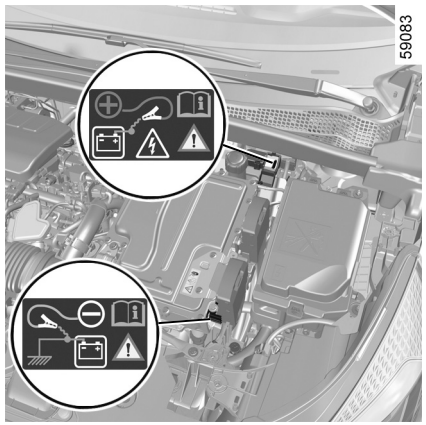

Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.

Risque de brûlures par projection d'étincelles.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***A*** et ***B***, et que le câble positif ***A*** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

BATTERIE SECONDAIRE « 12 VOLTS » : DÉPANNAGE (3/3)

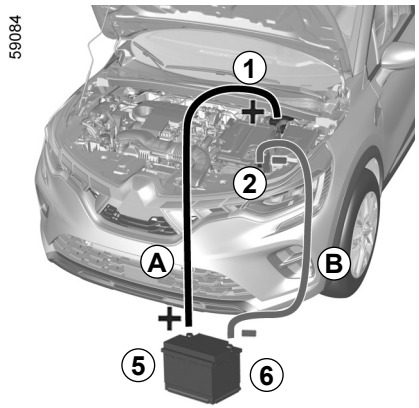

Fixez le câble positif ***A*** sur le **bornier *1*** (+), puis sur la **borne *5*** (+) de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif ***B*** sur la **borne *6*** (–) de la batterie fournissant le courant puis sur le **bornier *2*** (–)**.**

Appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de démarrage. Dès le démarrage moteur, débranchez les câbles ***A*** et ***B*** dans l'ordre inverse (***1- 5 - 6 - 2***).

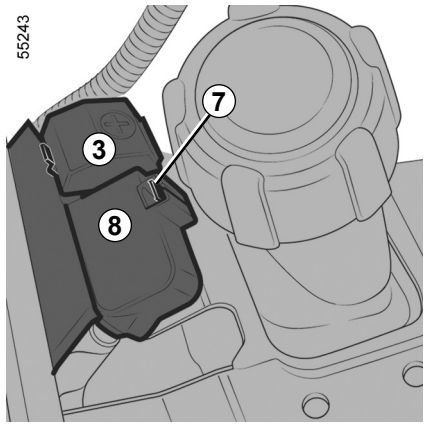

Après chaque manipulation du couvercle ***3***, vérifiez la bonne fixation du cache bornier ***8*** sur sa languette ***7***.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position **N puis attendez 1 minute environ**, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

Carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez la boîte de vitesses en position **N puis attendez 1 minute environ** avant tout remorquage.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop…). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage (risque de décharge de la batterie).

Contact coupé, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule. Reportez-vous au paragraphe « Masse » du chapitre 6 de votre notice de base.

Remorquage du véhicule

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

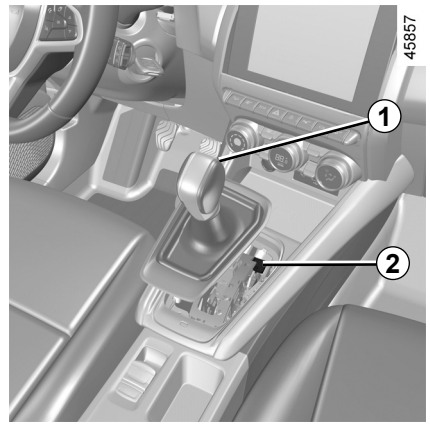

Boîte de vitesses automatique

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclippez la base du soufflet, enfoncez le bouton poussoir ***2*** et simultanément sur le bouton ***1*** du levier afin de déverrouiller le levier et passer en position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/2)

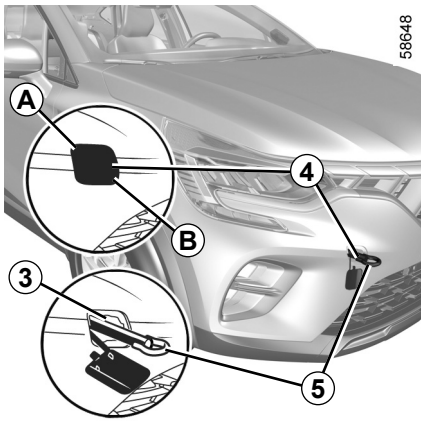

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant *3* et arrière *7* (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction.

En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

Risque de perte de l'objet remorqué.

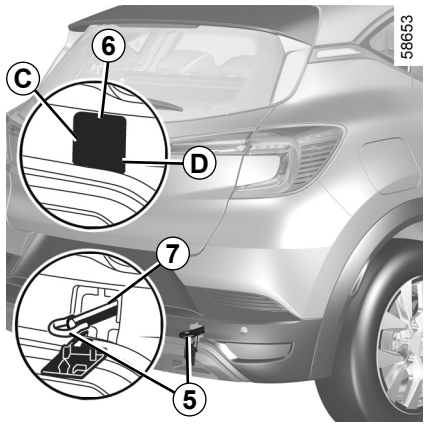

Accès aux points de remorquage

Point de remorquage avant
Appuyez sur la zone ***A*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***B*** pour ouvrir la trappe ***4***.

Point de remorquage arrière
Appuyez sur la zone ***C*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***D*** pour ouvrir la trappe ***6***.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Vissez l'anneau de remorquage *5* au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***5*** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils. Pour plus d'informations, reportez-vous au paragraphe « Outils » en chapitre 5 de la notice de base.

– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

IDENTIFICATION MOTEUR

33293

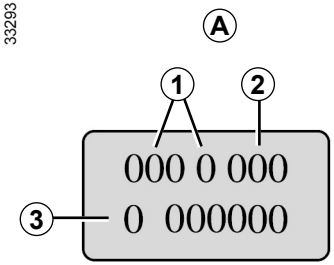

59077

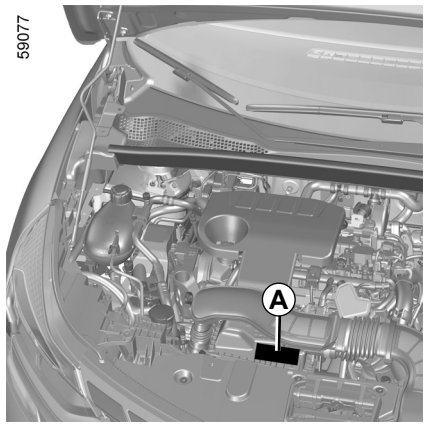

Les indications d'identification moteur figurant sur la zone *A* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.
(emplacement différent suivant motorisation)

1 Type du moteur.
2 Indice du moteur.
3 Numéro de série du moteur.

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (1/3)

Versions	**Hybrid**	
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	5DH
Cylindrée (cm^3)	1598	-
Type de carburant **Indice d'octane**	Essence Carburant sans plomb **impérativement**, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre 1 de votre notice de base.	-

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (2/3)

Versions	**Hybrid**	
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	5DH
Cylindrée (cm^3)	1598	-
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	**E5** Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume. **E10** Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.	-

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS (3/3)

Versions	**Hybrid**	
Type moteur (voir plaque moteur)	H4M	5DH
Cylindrée (cm^3)	1598	-
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	-